

Compte rendu séance du Conseil d'administration de l'université de Nantes.

Mardi 2 juillet 2013

Lise Caron élue SNTRS-CGT

30 votants.

Abréviations : Conseil d'Administration, CA ; Vice Président, VP, Ressources Humaines : RH, Conseil scientifique, CS ; Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, CEVU ; U.N. Université de Nantes ; PDL : région Pays de la Loire. ETP : équivalent temps plein travaillé.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 juin 2013

Unanimité

2. Informations générales

Plan de CDIisation sur les critères de la loi Sauvadet sera prolongé en 2014 pour prendre en compte les contractuels « multiemployeur » : proposition de 47 CDI.

Le dossier de la « communauté d'universités et d'établissements » (CUE) sur la région Pays de la Loire progresse. Une réunion aura lieu entre le ministère et les 3 universités le 10 juillet. Des groupes de travail seront mis en place au sein de chaque établissement pour « concevoir l'université à 10 ans ».

Commentaires : les CUE sont préconisées par la loi Fioraso qui est en train d'être débattue au parlement. Cette loi n'est pas encore votée !!!! Le projet de loi sur la déontologie dans la Fonction Publique, qui sera examiné fin juin par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique et soumis au parlement à l'automne, contient un volet sur les non titulaires qui programme des modifications de la loi du 12 mars 2012 (loi Sauvadet). Tous les employeurs de la Fonction Publique devront alors être pris en compte pour le calcul de l'ancienneté de services publics. Le nombre des éligibles aux examens professionnels réservés pourrait donc augmenter pour les années à venir.

3. Point sur les opérations immobilières

Avancement de « campus prometteur » où la construction de nouveau bâtiment sur le plateau du Tertre a été abandonnée. Rappel sur le plan financier : dotation de 30 M€ de l'Etat accompagné en plus d'une participation de la région et des métropoles qui a abouti à créer le quartier de la création dans l'île de Nantes, l'évolution du numérique dans l'Enseignement Supérieur, la construction de l'Institut de recherche thérapeutique 2, et la réhabilitation du plateau Tertre.... Pour ce dernier chantier, la proposition d'assurer le financement et la construction par un partenariat public privé (PPP) a été refusée par le gouvernement, à la place est proposé un nouveau type de contrat de conception /réalisation /exploitation ou maintenance (CREM) qui déroge au principe de l'allotissement¹ comme le PPP. . Pour ce dernier chantier, un nouveau calendrier prévisionnel a été établi suite aux dernières consultations qui prévoit des travaux de janvier 2016 à juin 2018.

Commentaire : Le CREM constitue un marché global mais hors financement qui sera donc public contrairement au PPP où l'opérateur assure aussi le financement. La personne publique assure la maîtrise d'ouvrage Le contrat comprend des prestations de conception, de réalisation, d'exploitation ou de maintenance. L'université et l'Etat devraient donc payer un loyer en contrepartie d'une « performance aux économies d'énergie ». qui aussi déterminera la durée du contrat. La concrétisation en terme de dépenses pour l'Etat et l'Université n'est pas claire.

4. Présentation d'axes stratégiques et de missions d'un membre du Bureau : M. JACQUEMIN, Conseiller de Saint Nazaire

Site de Saint-Nazaire. L'U.N. déploie ses activités sur 3 sites : Heinlex (IUT, laboratoires UMR CNRS GeM et EA LEMNA), Gavy (Polytech'Nantes, faculté des Sciences et Techniques) et le Centre de Recherche et de Transfert de Technologies (CRTT, laboratoires UMR CNRS GEPEA, EA IREENA, un bout de GeM). Les 3 sites accueillent plus de 2000 étudiants sur 6 DUT, 12 Licences Professionnelles, 4 Diplômes d'Ingénieur, 1 L3, 1 M1, 1 M2. Un nouveau bâtiment, financé dans le cadre du Contrat plan Etat/région (CPER), a été inauguré pour accueillir des équipes du GeM sur le site Heinlex. Dans le cadre du projet Defi-µAlg, il est prévu de construire une plate forme de production intensifiée de microalgues marines pour la production de « molécules à forte valeur ajoutée » (Site de GAVY, Saint-Nazaire).

¹ Allotissement : Lorsqu'une opération comporte des prestations diverses, des lots peuvent être établis correspondant aux divers ouvrages, spécialités et usages professionnels. L'allotissement est sensé faciliter l'accès au marché d'entreprises de petite taille ou très spécialisées et donc la concurrence. Dans le cas de CREM, le marché est global et avantage les grands groupes.

Des réflexions sont en cours pour rassembler les activités sur un seul site (Heinlex ?). Les raisons invoquées : éparpillement des forces sur 3 sites, campus sur Gavy non fonctionnel et énergétivore, des activités de recherche séparées des activités pédagogiques, problème d'accessibilité du CRTT et locaux exigus. L'étude a été confiée à un cabinet ATOsborne, les travaux envisageables dans le cadre du prochain CPER. Dans l'avenir, l'IRT Jules Verne va déployer les Plateformes bord à quai, il y a la nécessité de développer une dynamique sur les Energies Marines Renouvelables (GeM, IREENA, GePea, LEMNA) et de développer Formations de niveau MASTER (filiale EMR ?). Ces points ont un soutien fort de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) notamment dans le cadre du Contrat d'Objectifs Partagés.

Autres informations :

La rentrée 2013 de l'IUT de Nantes se ferait à Joffre. Programmation de la rénovation des résidences universitaires sur Nantes (financement 50% par le Conseil Régional).

5. Approbation du dossier de demande d'accréditation de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

L'IUFM des Pays de la Loire constitue depuis le 1er juin 2007 une École Interne de l'U.N. qui deviendra l'École Supérieure de Professorat et de l'Éducation (ESPE) de l'Académie de Nantes. Portage de l'ESPE par l'U.N. avec comme partenaires les Universités d'Angers, du Maine et le Rectorat de l'Académie. Le projet comporte trois grands axes stratégiques : formation par l'Alternance, recherche sur l'éducation et pour l'éducation, développement du numérique au service de la formation et des élèves.

Les points mis en exergue par la présidence :

Un maillage territorial complet sur 5 sites (Nantes, Angers, Le Mans, Laval et La Roche sur Yon), Une continuité L3 – M1 sur tous les sites, permettant à chaque étudiant de L3 d'intégrer un Master MEEF à proximité de son lieu de formation, une offre globale et diversifiée : premier degré, second degré et encadrement éducatif, un soutien à des disciplines rares : Lettres Classiques et Allemand, un volume consacré à la Formation Initiale qui passe de 31 000h à plus de 51 000h soit une augmentation de 64%, un soutien administratif reprenant les postes administratifs actuels de l'IUFM, un besoin total d'heures de formation couvert par l'intégration de la totalité des personnels enseignants actuels de l'IUFM, l'apport des composantes des trois Universités et l'apport du Rectorat de l'Académie.

Le débat :

Besoins estimés en postes seraient de 64 (ou 81 selon UNSA?), alors que de 104 personnels administratifs et techniques. L'ESPE serait donc en surplus d'emplois ? Des questions sont posées sur le taux d'encadrement (grand écart avec les autres UFR !)

Le budget plus que succinct présenté est très déséquilibré, la contribution de l'U.N à hauteur de 80% ne correspond pas aux effectifs d'étudiants (50% des étudiants présents sur l'IUFM en PDL). Demande que soit prévu un plan de retour à l'équilibre avec une augmentation des charges pour l'ESPE ! La part du rectorat dans le financement (7.5% postes et 5000€) n'est pas la hauteur des services qui lui seront rendus. Quelle pérennité des financements ?

Eternel « chantage à l'urgence » permanent pour éviter que les étudiants aillent s'inscrire ailleurs

Plusieurs interventions sur la faiblesse de la réflexion sur la recherche qui s'accompagne d'une demande d'audit pour comparer l'état des IUFM avant la mastérisation et la situation actuelle.

Commentaires : La direction annonce un surplus d'emplois, elle met l'accent sur un financement très déséquilibré entre les différents sites. Certains administrateurs demandent que le taux d'encadrement soit réexaminé. Faut-il y voir une « stratégie » pour un réajustement du périmètre de l'ESPE dans les prochaines années ?

Vote : Majorité de Pour 7 Contre (liste ensemble) 0 Abstention

6. Approbation du principe de répartition des droits universitaires pour l'année 2013/2014

Augmentation des droits décidés au niveau du ministère autour de 1 à 2 %. En cas d'abandon, le remboursement des frais d'inscription a lieu sous réserve qu'une somme de 23 € reste acquise à l'établissement pour frais de gestion pour toute demande effectuée avant le 15 octobre de l'année universitaire concernée.

Vote : Unanimité de Pour 0 Contre 0 Abstention

7. Après avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration

7.1 Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2014 Présentation par Noel Barbu VP Finances.

La situation budgétaire et le cadre de définition du budget 2014 sont présentés rapidement, avec une réorganisation de services. Notamment la mise en place de 5 commissions thématiques « de synthèse » préparant les arbitrages: 1) Formation, 2) recherche, 3) des moyens en enseignants chercheurs, enseignants, BIATSS, 4) investissement, 5) projets innovants. Les réactions ont été sur qui fera partie des commissions ? Les instances doivent assurer le débat et rester décisionnelles.

Globalement

Résultat 2012 de fonctionnement : + 1,6 M€

Résultat 2013 de fonctionnement : - 1,0 M€

Capacité d'autofinancement : 3,9M€

Capacité d'autofinancement : 0,9 M€

Résultat 2012 investissement – 7,5 M€

Résultat 2013 investissement – 1,1 M€

Fonds de roulement fin 2012 : 4,43M€

Fonds de roulement fin 2013 : 4,2M€

Malgré tous les efforts d'austérité imposés en 2012 et 2013 ainsi que les apports de la région, le budget 2013 ne sera pas équilibré. D'ailleurs comment cela pourrait-il en être autrement puisque la dotation de l'Etat n'assure toujours pas la masse salariale nécessaire. Propos se voulant rassurant : la reversement à l'université du compte d'affectation spéciale Pensions devrait être constant par rapport à 2013. Et donc, la direction propose de maintenir les grandes orientations d'austérité du budget pour 2014:

-stabiliser et maîtriser l'offre de formation : réduire là où on peut en établissant des seuils d'ouverture communs à toutes les composantes.

-poursuivre le développement de la formation continue : c'est là qu'on peut sélectionner les étudiants et autoriser des droits d'inscription élevés permettant d'assurer les dépenses en personnel et de fonctionnement

-maîtriser les dépenses de fonctionnement : dotations 2014 aux composantes identiques à celle de 2013, économies à faire sur la masse salariale : gels de postes, promotion des carrières au point mort remplacée par des systèmes de primes, « licenciements » des CDD, limitation des invités et des doctorants....

-accompagner le développement de la recherche : gérer en effectuant des prélèvements sur les contrats de recherche, mise en place d'une Unité Budgétaire recherche au niveau des composantes (?), spécialisation de personnels référents pour chaque laboratoire, carte achat, orientation de la gestion des contrats entre les différentes structures (Université, Filiale SAS Capacités, SATT)...

-structurer la décision et les financements des investissements : réseau de référents patrimoine dans chaque site, sollicitation des financements pour la réhabilitation des bâtiments, pilotage par le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière et les nouvelles commissions « projets innovants » et « investissements »

- Réorganiser les services administratifs pour assurer le pilotage

Intervention SNTRS-CGT : L'austérité budgétaire et le mode de fonctionnement sur appels à projets enlèvent à l'université, les moyens pour mettre en œuvre sa propre stratégie de formation et de recherche. Les RCE par contre la mette dans l'obligation de gérer cette austérité et de répondre aux besoins en recherche et formation de la région (qui renfloue régulièrement les caisses de l'U.N.) et du commissariat général aux investissements placé auprès du premier ministre. La loi de l'ESR vise renforcer les missions de transferts des universités, ce qui va finir de lui lier les mains.

7.2 Approbation du régime et des modalités d'attribution de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) pour l'année 2013-2014 (après avis du CT)

Ce point a reçu un avis défavorable unanime de la part du CT le 21 mai (comme en 2012), l'avis défavorable a été maintenu lors du CT exceptionnel du 17 juin (une abstention). Tous les syndicats représentatifs sont opposés à la Prime de Fonctions et de Résultats. Cette prime individualise les salaires et introduit la notion de résultat qui conditionnerait une partie du salaire.

Vote : 14 Pour 9 Contre (liste ensemble) 0 Abstention

7.3 Approbation de l'adhésion de l'Université à l'Association « Gérontopôle »

L'association GERONTÔPOLE a été créée à la fin de l'année 2010 pour mettre en réseau et accompagner les collectivités, les institutions, les organismes de recherche et de formation, les partenaires économiques, aux changements de société induits par l'allongement de la durée de vie et par la préservation de l'autonomie des personnes. L'U. N. est sollicitée pour en devenir membre de droit avec la Ville de Nantes, la Ville d'Angers, les Universités d'Angers et Le Mans, et le PRES l'UNAM. Elle peut ainsi disposer d'une voix délibérative Le montant de la cotisation annuelle s'élèvera à environ 500 euros.

Commentaire : Ce projet est fortement soutenu par la Région PDL qui porte aussi le projet de construction de la Maison régionale de l'Autonomie et de la Longévité sur l'île de Nantes qui accueillera le GÉrontopôle Autonomie et Longévité. Le Président du GÉrontopôle est le Professeur Gilles Berrut qui est responsable de la discipline de gériatrie et de biologie du vieillissement à l'Université de Nantes et le pôle de gérontologie clinique de Nantes.
Pas de présentation approfondie du projet

Vote : Majorité Pour 0 Contre 3 Abstentions (SNTRS-CGT)

7.4 Approbation de la transformation du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « GEMAC » en « TECHNOCAMPUS » et de sa nouvelle convention constitutive

Entrée de l'IRT Jules Verne et de ses plateformes dans le GIP qui devient GIP « Technocampus ».

Etape de complexification car le GIP a pour but de gérer les différents sites de recherche, de formation et d'application industrielle implantés sur le territoire PDL. Qui fait quoi ????

Vote : Majorité Pour 0 Contre 2 Abstentions (SNTRS-CGT)

7.5 Approbation du renouvellement du GIP « Centre de Recherche en Nutrition Humaine de Nantes » (CRNH) et de sa convention constitutive modifiée

Ce point vise au à approuver i) le renouvellement du GIP, désormais dénommé CRNHO, pour une durée de trois ans, ii) la convention constitutive modifiée, iii) d'autoriser le Président de l'Université à signer la Convention modifiée.

Vote : Majorité Pour 0 Contre 3 Abstentions (SNTRS-CGT)

7.6 Approbation de demandes de modifications ou de création de maquettes LMD, de Santé et de Polytech Nantes (après avis du CEVU)

Une multitude de dossier approuvés par le CEVU. Les composantes annoncent des coupes dans les conditions d'enseignement (volume horaire, travail en groupe, mutualisation) pour faire des économies sur la formation initiale. Je me suis abstenue sur l'ensemble, le CA est une chambre d'enregistrement.....

Sauf : Master **Ostéopathie** : Ces formations devrait *a minima* être intégrées à l'université. Avis défavorable de l'UFR de Sciences et favorable de l'UFR de Médecine. L'U.N. a signé une convention avec l'Ecole des Hautes Etudes Ostéopathiques (IdHEO) dirigée par M Stéphane NIEL qui travaille avec la faculté de médecine depuis plusieurs années. Est-ce un argument ? Le fondement scientifique du projet ?

Vote : Majorité Pour 5 Contre (SNTRS-CGT) 3 Abstentions

7.7 Approbation de demandes de création de maquettes de préparation aux concours (après avis du CEVU)

Dans le cadre de la réforme de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres et de la création de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), les maquettes des Masters Métiers de l'Education et de la Formation doivent être modifiées. La mention sera désormais intitulée « Métiers de l'Education, de l'enseignement et de la Formation (MEEF) ». Les dossiers présentés ne sont pas des dossiers définitifs et seront abondés de nouveaux documents au vu des textes réglementaires à paraître.

A noter que les formations de préparation à l'agrégation ne font l'objet d'aucun financement de la part du Ministère et doivent donc être financées sur ressources propres.

Par cohérence avec notre position sur l'ESPE, les élus de la liste ensemble se sont abstenus,

Vote : Majorité Pour 0 Contre 7 Abstentions (ensemble)

7.8 Approbation de demandes de modifications, de renouvellement ou de création de DU ou DIU (après avis du CEVU)

Demandes de 2 création de DU en Odontologie et à l'IUFM

Demande de renouvellement de 12 DU ou DIU en Médecine (9), Droit, Sciences, IUT La Roche sur Yon, IRFLE
Commentaire : je m'abstiens systématiquement : les dossiers sont impossibles à travailler correctement. D'autre part ces DU sont le moyen d'ouvrir des formations sélectives avec des coûts de scolarité importants pour les étudiants/

Vote : Majorité Pour 0 Contre 4 Abstentions (SNTRS-CGT)

7.9 Approbation du principe du transfert d'une parcelle de terrain à Saint-Nazaire, site de Henleix, au profit du CROUS

Le transfert d'une parcelle de 2500M2 pour les projets de logements d'étudiants. La polémique perdure sur le maintien par le CROUS du Restaurant Universitaire sur le site de Gavy, les transports en commun ne permettent pas d'aller rapidement au RU d' Henleix !

L'acceptation du transfert ne doit-il pas s'accompagner d'une demande explicite de conserver un RU à sur le site de Gavy.

Vote : Unanimité Pour Contre Abstentions

7.10 Approbation de modifications des statuts de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Nantes Atlantique (OSUNA)

Deux fautes d'inattention se sont produites dans la rédaction des statuts votés le 7 juin 2013.

Vote : Unanimité Pour Contre Abstentions

7.11 Approbation de tarifs, dons et subventions

Vote d'un augmentation >1% des tarifs

Vote : Unanimité Pour Contre Abstentions

8. Information sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (après avis du CHSCT et information du CT)

SNTRS-CGT : quelles procédures d'alerte et de suivi des personnes en souffrance sont mises en place à l'université? Nécessité de doter le CHSCT des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions, notamment les visites régulières de services

Réponse : Un groupe de travail s'y est mis depuis plusieurs années, mais rien de concret

Des formations des membres des CHS-CT sur les prérogatives de la structure sont à la charge de l'employeur 5 jours :

Réponse de Directeur Général des Services de l'Université de Nantes M Bais Les RH de l'université vont évoluer en 2 sous direction dont l'une aura dans ses missions l'Hygiène et la Sécurité ainsi que les conditions de travail. La formation CHS-CT concerne 116 personnes sur l'université, cela est cher ! Il faudra faire des choix.

9. Présentation du Rapport d'activité de la Médecine du personnel pour l'année 2012 (après information du CHSCT et du CT)

Il y a urgence à mettre en place une instance chargée d'examiner les situations de souffrance au travail avec retentissement important sur la santé